

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 26 novembre au dimanche 02 décembre 2018



POLICE
R I V I E R A

340 interventions



AMBULANCE
R I V I E R A

78 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

39 jours services

Cours de cadres ou cours de répétitions

14 jours prestations subsidiaires

Prestations au profit de la collectivité



SDIS
R I V I E R A

18 interventions

Interventions diverses

Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.



Corseaux



29.11.2018 – 2115 : conduite sans permis d'un véhicule volé

Lors d'un passage à l'avenue Reller, une patrouille remarque deux jeunes circulant sans casque sur un cyclomoteur. A la vue des policiers, ils jettent l'engin au sol et tentent de prendre la fuite à pied avant d'être interceptés non loin. Il ressort que le cyclomoteur a été volé dans un autre canton et que les intéressés ne sont pas au bénéfice d'un permis de conduire. Ils sont acheminés au poste de police pour la suite de la procédure et leurs parents sont avisés des faits.

Vallon de Villard, 01.12.2018 – 2300 : chien en liberté

Un chien errant est recueilli au Vallon de Villard et acheminé au poste de police de Clarens, où sa propriétaire vient le récupérer après avoir été informée d'une dénonciation pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



Corsier-sur-Vevey



30.11.2018 - 1200 : conduite sans permis sur un chemin interdit à la circulation

Lors d'un contrôle sur le chemin du Châtelard, les policiers interpellent un automobiliste qui n'est pas au bénéfice d'un permis de conduire et qui se trouve sur un chemin interdit à la circulation. Il est conduit au poste de police et dénoncé aux autorités compétentes.

01.12.2018 – 0137 : souillures, injures, nuisances et mineur de moins de 16 ans seul en rue après 22h00

La présence des policiers est requise au Parc Chaplin auprès de trois jeunes créant des nuisances sonores qui importunent le voisinage. Sur place, divers détritiques jonchent le sol. Les intéressés sont priés de nettoyer les lieux. Deux s'exécutent, tandis que le plus jeune, aviné et passablement agité, adopte une attitude injurieuse vis-à-vis des policiers. Conduit au poste de police, il est ensuite pris en charge par son représentant légal. Dénonciation à l'autorité compétente.



Montreux



27.11.2018 : rapport préparatoire des spécialistes du domaine Logistique - Rambert

Etat, inventaire et organisation du domaine. Réflexion et évolution du domaine. Programme et thèmes d'instruction pour l'année 2019.

29.11.2018 : exercice de la Formation d'intervention régionale avec les pionniers et le domaine Assistance – Rambert

Pour le dernier cours d'instruction FIR de l'année 2018, la formation a été entraînée sous forme de « gymkhana ». Les astreints sont passés tour à tour par une instruction antichute, un poste sanitaire pour revoir les gestes de premiers secours, un questionnaire de connaissances et enfin un exercice de résolution de problème. Le cours s'est déroulé en partie à l'extérieur aux abords de la base de départ de Rambert.

01 et 02.12.2018 : engagement au profit de la collectivité

Engagement, en collaboration avec Police Riviera, au profit du Marché de Noël. Gestion du trafic et des parkings.

02.12.2018 - 0215 : conduite sous l'influence de stupéfiants et d'alcool

En cours de patrouille, les policiers contrôlent un automobiliste sous l'emprise de cocaïne et d'alcool. Il est conduit au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.



02.12.2018 – 0141 : ouverture tardive d'un établissement public

Les policiers constatent qu'un établissement public est encore ouvert après l'heure de fermeture autorisée, avec plusieurs clients qui consomment à l'intérieur. Le gérant est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
26.11.18	Chernex, rte de Fontanivent	50 km/h	61 km/h	164	2	1.219 %
30.11.18	Vevey, quai de la Veveyse	30 km/h	47km/h	*	69	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	32'417	12	63	0.231 %
Brent, Place de la Chapelle	50 km/h	55'526	3	0	0.005 %